

73191
Code INSEE

Envoyé en préfecture le 03/03/2025
Reçu en préfecture le 03/03/2025
Publié le 03 mars 2025
ID : 073-217301910-20250225-21103_CFU_24BIS-BF

COMMUNE DE NOVALAISE
BUDGET ANNEXE 21103 – PRE ARGENT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2024
2025/02/25/7

Date de la séance : 25.02.2025
Date de la convocation : 20.02.2025

Nombre de membres en exercices : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13

Présents : - CHARPINE François – CUCCURU Isabelle – DUPRAZ Fabien –EHNY Richard - GARDET Catherine —
MARCHAIS Marie-Lise – MANSOZ Carine - PLOUZEAU Alain – TAIN Daniel – WDOWIAK Monika.
Pouvoirs : CORMIER Claire à GARDET Catherine -- FLEURET Anaïs à DUPRAZ Fabien – MANTEL Frédéric à TAVEL
Claudine - WROBEL David pouvoir à CHARPINE François.

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Claudine TAVEL, Maire, est appelé à délibérer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé au 31.12.2024_____	20 593.94 €
Affectation à la couverture du besoin de financement de la section investissement > crédit au compte 1068 sur BP 2025 _____	20 593.94 €
Déficit d'investissement à reporter au BP 2025 > ligne 001 sur BP 2025 _____	22 933.28 €

Le Conseil Municipal approuve l'affectation du résultat ainsi proposé.
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire, Claudine TAVEL

Le Secrétaire de séance, Alain PLOUZEAU